UNSA SPAEN • CEA

Lettre ouverte

d’un(e) salarié(e) anonyme

LE MOT DE L’UNSA SPAEN

L’UNSA SPAEN partage avec vous un écrit déposé anonymement dans l’une de nos boîtes aux lettres par un ou plusieurs salariés. Nous recevons parfois des courriers : c’est une manière comme une autre de communiquer avec nous. C’est toutefois la première fois que nous décidons d’en partager un avec vous, pour plusieurs raisons :

• Cette lettre ouverte est bien écrite, claire et compréhensible. Son ton mesuré correspond à notre manière de communiquer.

• Elle reflète les positions du SPAEN et, certainement, le ressenti de nombreux salariés. Il aurait été dommage de ne pas la partager.

• Rédigée avec retenue, elle appelle néanmoins à l’action collective, sans heurts ni violence.

• Elle invite enfin à réveiller des consciences que nous trouvons trop souvent endormies.

L’UNSA SPAEN adresse ses félicitations à cet auteur inconnu. Nous l’invitons à venir nous rencontrer : nous avons besoin de salariés comme vous.
Bonne lecture,

Dérangeons !

Nous sommes nés au milieu des années 60, juste trop tard pour mai 68. À vingt ans, nous avons vu le nuage de Tchernobyl s’arrêter sagement à la frontière. Ceux d’entre nous qui allaient faire carrière dans l'atome savaient déjà que les nuages ne lisent pas les cartes. Nous avons gardé le silence. C’était un bon apprentissage.

Nous commençons nos mails par « je me permets » et nous terminons nos refus par « avec plaisir une prochaine fois », accompagnés d’un smiley pour adoucir le message. Nous avons fait de la prudence une identité et de la modestie un plan de carrière.

Au CEA, le contrat était clair, et il faut reconnaître qu’il a été tenu sur un point : on ne nous licencie pas. En échange, on nous demandait de ne pas faire de bruit. Nous avons été d’une discrétion exemplaire.

Cinq euros et cinquante-cinq centimes : c’est la valeur de notre point, et elle n’a pas bougé depuis 2010. Nous avons attendu le dégel. Depuis, les prix ont grimpé de plus d’un quart. Le point a donc perdu un cinquième de sa valeur, sans bruit, comme nous.

Nos salaires ont bien avancé, à petits pas, à l’ancienneté et au mérite. La direction ne manque pas de nous le rappeler: « vous avez eu vos avancements ». Mais un avancement récompense le travail, pas l'inflation. La grille salariale, elle, recule. Au point qu’un jeune embauché peut aujourd'hui gagner autant qu’un collègue de quinze ans de maison, à qui l'on demande de le former.

Pendant ce temps, les missions ont grossi et les effectifs non. Dans certains services, on est deux là où on était quatre, et ce qu’on ne peut plus faire part en sous-traitance. Nous avons dit d’accord, avec le smiley.

Le plus ironique, c’est que le CEA sait parfaitement ce qu’est l’inflation salariale. Il l’écrit dans son rapport financier. Il la paie à ses prestataires, dont les prix suivent la hausse de leurs salaires. Chaque année, la même heure de travail coûte un peu plus cher, à condition qu’elle soit faite par quelqu’un d’autre que nous.

Les horaires officiels disent 7h55 à 16h35, heures supplémentaires exceptionnelles. Chacun sait ce que valent ces horaires dans un labo en sous-effectif. Quand des collègues ont osé l'écrire noir sur blanc à la médecine du travail, ils ont eu droit à un « recadrage collectif ».



Demain est là. Il ressemble étrangement à hier, avec en plus les cervicales douloureuses et la retraite qui s’éloigne.

Ne cherchons pas le coupable seulement dans le bâtiment d’à côté. Pour 2026, la direction dit avoir trouvé treize millions pour nos salaires. Les tutelles ont refusé. Il a fallu une visite présidentielle pour qu'une conseillère de l’Élysée nous accorde une heure. La direction, elle, renvoie tout à 2028 et regrette de n’avoir pas pu faire « un geste ». Nous ne demandons pas un geste. Nous demandons une règle.

La sécurité de l'emploi n’a jamais été un privilège. C’est une condition nécessaire pour mener des recherches et garantir la sûreté sur le long terme. Pourtant, nous l’avons remboursée comme une dette, en silence et en points d’indice. La docilité n’est pas une vertu récompensée, c’est une ressource exploitée. On ne remercie pas une nappe phréatique.

Soyons honnêtes quand même. Nous ne sommes pas les plus à plaindre : notre CDI, personne ne le menace, alors que les soustraitants qui reprennent nos tâches n'ont pas cette chance. Certains d'entre nous ont pu acheter un logement quand c'était encore abordable et nos enfants versent des loyers qui nous auraient fait hurler à leur âge. Mais même ceux qui s'en sont bien tirés attendent encore ce qu'on leur avait promis : un peu de considération.

Puis les jeunes sont arrivés dans nos labos. Souvent, ils ont l'âge de nos enfants. Ils posent leurs congés sans hésiter. Ils disent non sans trois paragraphes d'excuses. Ils parlent salaire dès le premier entretien annuel.

Nous les avons trouvés exigeants. Nous attendions qu'ils s'habituent. Mais Orano, Framatome, EDF et TechnicAtome sont venus les chercher jusque dans nos couloirs, et certains sont partis. Il faut croire que le fragile, dans l'histoire, c'était notre modèle : il ne tenait debout que parce que nous le portions sur le dos.

Ne nous trompons pas de colère pour autant. Les jeunes ne sont pas un bloc héroïque, pas plus que nous ne sommes un bloc de lâches. Et on claque plus facilement la porte quand il y a un matelas derrière. Leur audace ne tombe pas du ciel : ils ont regardé ce que la soumission nous a rapporté, et ils ont fait le calcul.



Faisons le calcul, nous aussi. Nous avons ce que les jeunes n'ont pas encore : l'ancienneté, les réseaux, etc. Et bientôt un luxe tout neuf : plus grand-chose à perdre. Nous savons où dorment les dossiers et qui signe les budgets. Ce savoir nous a servi à éviter les problèmes ; il peut nous servir à en créer.

Nous savons aussi ce que vaut un coup de colère. En 2022, nous avons fait grève et nous avons obtenu un chèque : cent cinquante-cinq euros bruts par mois pour un cadre, un peu plus pour les autres, et un rattrapage versé en une fois. Deux ans d'inflation l'ont avalé. Le point, lui, dort toujours. Un chèque n'est pas une règle. Déranger une fois ne suffit pas : il faut déranger jusqu'à ce que la règle change.

Le 13 octobre, certains ont de nouveau cessé le travail. Beaucoup d'autres sont restés à leur poste, démoralisés, convaincus que c'était une impasse. On parle désormais de « démission passive ». C'est notre vieille habitude, le silence, avec un nouveau nom.

Déranger ne coûte pourtant pas forcément une journée de salaire. Il ne s'agit pas de rester assis à ne rien faire : ça, c'est se taire avec un badge, ça ne gêne personne et ça charge les collègues. Il s'agit de prendre la direction au mot. Elle rappelle que la journée finit à 16h35 et que les heures supplémentaires restent exceptionnelles ? Alors à 16h35, on ferme. Chaque surcharge, on l'écrit, on la date, on l'envoie. La sûreté, on n'y touche pas. Le reste attendra la signature de celui qui tient les budgets.

Rien ne dérange davantage une institution qui vit de notre zèle que de nous voir appliquer exactement ses règles.

Soutenons la jeune ingénieure qui refuse une charge impossible, le technicien qui écrit à la médecine du travail, la recrue qui dit non en réunion. Et puis, disons non à notre tour, sans détour, sans « si je peux me permettre ».

Nous avons été la génération du « ne vous dérangez pas pour moi ». Le dos nous fait mal ? Tant mieux : c'est la preuve que nous avons assez porté. Posons tout et dérangeons.

Et maintenant ? Nos actions en cours :

En décembre 2026, l'UNSA SPAEN, en discussion intersyndicale, étudie l'impact de deux pistes de mobilisation. Leur faisabilité dépend de l'obtention d'un rendez-vous confirmé auprès de l'un des ministères chargés du budget.

L'UNSA SPAEN est engagé depuis toujours pour la revalorisation du point et des salaires. Construisons ensemble les actions à mener pour porter cette revendication.

L'UNSA SPAEN est engagé **avec vous pour défendre le pouvoir d'achat**, par **l'augmentation** du point et la **revalorisation** des salaires. Et vous, que souhaitez-vous faire ? Quelles formes de mobilisation vous paraissent utiles ?

Partagez votre avis et vos idées d'actions : **suivez notre actu** sur notre page internet unsaspaen.org et **réagissez** en écrivant à spaen@cea.fr.

